

Avis de constitution

SOCIETE « ALTRAL C.I » en abrégé « ALTRAL C.I »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI CITE, A
L'OPPOSEE DE LA CIE, SECTION: HX, PARCELLE 05, LOT
454, ILOT 125, BP 339 ABIDJAN CIDEX, Lot 454, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALTRAL C.I » en abrégé « ALTRAL
C.I »

Objet : TRANSPORT-LIVRAISON DE MARCHANDISES ET D'ARTICLES, TRANSPORT DE PERSONNES, DEMENAGEMENT OU LOCATION DE VEHICULES POUR LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES AVEC DES CONDUCTEURS A L'AIDE DE VEHICULES EXCEDANT 3.5 TONNES, VENTE DE VEHICULES, COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT, IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI CITE, A
L'OPPOSEE DE LA CIE, SECTION: HX, PARCELLE 05, LOT
454, ILOT 125, BP 339 ABIDJAN CIDEX, Lot 454, Ilot 125

Dirigeant(s) M BAH IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00578 du 09/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07807/GTCA/RC/2024 du 09/02/2024

